



Information sur le rapport Prévisionnel Emploi et Compétences / prospectives dans le cadre de l'information consultation du Bloc 1 volet 2 « stratégie de l'entreprise »

Contexte :

Cette présentation fait écho à la profonde mutation de notre environnement, nécessitant de disposer des compétences adaptées eu égard aux évolutions démographique, technologiques, des business model et des nouveaux modes de travail.

Elle met l'accent sur:

- Les référentiels : Structures d'Activités, Bassin GPEC et référentiel métier
- Le contexte business et enjeux RH
- Les politiques de « make or buy » par grandes activités
- La prospective par structures d'activités
- La prospective par bassin GPEC
- La prospective des métiers et compétences

Analyse CFE CGC :

Au-delà des discours et des ambitions affichées, force est de constater que :

- les relais de croissance : 5G, la cyber sécurité, les objets connectés... intéressent quelques vendeurs en boutique ou en agence et des équipes qualifiées, essentiellement regroupées sur la région Parisienne ou à Rennes
- ces services seront viables pour nos clients si notre réseau répond aux attentes, ce qu'on peut douter si l'on se fie aux injonctions de l'ARCEP et aux remontées du terrain
- les besoins en ressources, loin d'être comblés, sont gelés avec les impacts connus et mainte fois répétés sur l'activité des salariés et la qualité des prestations
- les CAF et pilotes de déploiement sont les oubliés du rapport
- « human inside » oublie la reconnaissance liée à la mobilité (ARCO) et l'accompagnement visant à assurer l'employabilité des cadres.

Information sur le plan de formation 2020 dans le cadre de la consultation du bloc 3 de la consultation politique sociale, emploi et conditions de travail

Contexte :

La Direction présente au CE une information sur le plan de formation 2020 autour de 4 axes :

- Compétences clé
- Compétences métier
- Compétences managériales
- Compétences transversales

Analyse CFE CGC :

La CFE CGC prend acte de l'évolution des métiers et des modes d'apprentissage qui justifie la mise en place des plans de formation. Ces formations ne

peuvent être efficaces que si elles sont suivies de leur mise en application sur le terrain.

La CFE CGC rappelle que l'article L6321-1 du code du travail précise que "l'employeur assure l'adaptation des salariés à leur poste de travail. Il veille au maintien de leur capacité à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations ». Au nom de l'idée que le salarié est acteur de son développement des compétences, le risque est réel que l'employeur lui délègue à tort sa responsabilité en se soustrayant à ses obligations légales.

Consultation bloc 1 volet 2 – recueil d’avis sur la stratégie de l’entreprise : Orientation formation 2020 et rapport PEC prospectives 2019/2021

Contexte :

La Direction a présenté les orientations formation et rapport PEC lors de CE précédents.

Analyse CFE CGC :

Compte tenu des remarques formulées lors des présentations précédentes, la CFE CGC vote contre.

Consultation bloc 3 – recueil d’avis sur la politique sociale, emploi et conditions de travail

Contexte :

La Direction a présenté les orientations formation et rapport PEC lors de CE précédents.

Analyse CFE CGC :

Compte tenu des remarques formulées lors des présentations précédentes, la CFE CGC vote contre.

Consultation sur les ouvertures exceptionnelles des dimanches et jours fériés des boutiques de l’AD Ndf en novembre et décembre

Contexte :

Les CHSCT ont rendu un avis négatif sur les ouvertures exceptionnelles des dimanches et jours fériés des boutiques de l’AD Ndf.

Analyse CFE CGC :

La CFE CGC prend en compte les conclusions des CHSCT, rappelle la problématique des heures supplémentaires en AD et s’abstient.

Consultation suite à information sur la relocalisation et le changement des horaires de la boutique de Saint Dizier

Contexte :

La Direction a présenté le projet de relocalisation, et de changement des horaires à la boutique de Saint Dizier lors du dernier CE.

Analyse CFE CGC :

La CFE CGC note la qualité du travail entre Direction, salariés et IRP et de l’accompagnement par un programme de formation adapté, la CFE CGC vote POUR.

Prochain CE le 14 novembre 2019

Vos correspondants CE : Dabia BENMOUFFOK (Elue Titulaire), Eric GATEAU (Elu Suppléant), Marc LEPIN (RS CE)